

La CRESSE

BULLETIN MUNICIPAL 2025



DECEMBRE 2025

réalisation Etienne BOISSET

Le mot du maire

Chères Cressoises, chers Cressois, chers habitants de La Cresse,

A l'approche de cette fin d'année, moment privilégié de recueillement et d'espérance, je tiens comme à l'accoutumée à vous adresser mes vœux les plus sincères de bonheur de santé et de réussite pour vous et vos familles. Que cette période festive vous apporte chaleur et sérénité.

Juste un petit regard dans le rétroviseur sur cette année 2025 qui a été particulièrement marquée par 6 mariages dont 5 sur la commune, par 3 naissances et malheureusement quelques départs.

Merci à Sandrine et Laurence pour leur implication en février dernier lors du recensement de la population Cressoise. Merci aussi à chacun d'entre vous pour votre coopération. **Population recensée : 353 en 2025 contre 343 en 2023.**

Très vivante notre école, avec 21 enfants dont les cris retentissent dans le village, apporte dynamisme et lien social entre parents ; c'est bien la preuve du vivre ensemble.

La stabilité de l'équipe éducative durant ces dernières années est fortement appréciée par les enfants et les parents ; merci à Lucie notre professeur d'école, à Agnès à Djennifer pour leur dévouement auprès de nos chères petites têtes blondes ;

Les cours d'initiation à la musique et au chant dispensés par Marine tout comme l'anglais par Fearghal ont été renouvelés.

L'association des Parents d'élève que je remercie très chaleureusement pour son esprit d'initiative (vide grenier, quine etc...) et qui a un relationnel sans faille auprès de l'équipe municipale.

Les mardis soir, la salle polyvalente s'éclaire aux sons de la chorale : " Vallée de cœur" animée par Marine, suivie les mercredis après-midi par nos ainés qui se retrouvent autour de jeux, sous l'égide de Huguette. Et enfin le vendredi le Cross training avec Renaud et Henry. Non notre village n'est pas endormi.

Nos diverses associations ACVC (Association Cressoise de la Vallée au Causse) qui avec à sa tête Didier, vient de se doter d'un nouveau membre en la personne de Pascal. L'ASPC (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Cressois) présidée par Laurence, ainsi que l'association de chasse et de pêche, participent activement à la vie de notre village.

Merci à Jessica et Jean-Luc pour animer durant l'été la cantinette lieu de convivialité. Ainsi qu'à Corinne qui tout au long de l'année nous ravie par de magnifiques photos de notre village sur notre faune et notre flore.

Un grand merci au SIVOM Enfance Jeunesse qui par ses actions gravite sur l'ensemble de la vallée avec la crèche d'Aguessac et 1-2-3 soleil à Rivière sur Tarn ; notre commune est bien représentée par Nadia et Blandine.

Les derniers travaux de ce mandat avec l'aménagement du belvédère et parking de La Cressette, seront terminés après le marquage au sol des emplacements de stationnement.

L'accompagnement précieux au service de nos habitants de notre secrétaire Charlotte, de Yannick pour l'entretien des espaces verts et du village mérite toute notre reconnaissance. L'incivisme rendant parfois le travail très ingrat.

Enfin, merci Etienne pour ton dévouement à la rédaction durant toutes ces années du bulletin municipal.

Pour terminer mon petit mot que je veux simple, mais empreint de solennité et de sincérité, et en étant fière du chemin parcouru et de l'esprit de solidarité et de dynamisme qui anime notre collectivité, après 36 années d'élue dont 30 en qualité de Maire, je remets l'avenir entre vos mains.

J'espère que vous saurez confier à des Cressois sages et réfléchis la destinée de notre village, sachant que la proximité et la dimension humaine du mandat demeurent des leviers puissants d'engagement pour l'intérêt général et non particulier.

Avec les membres du conseil municipal nous vous donnons rendez-vous à la salle polyvalente le 18 janvier prochain à 15h30 autour de la galette des rois.

Bon Noël en famille, Bonne année 2026.

Danièle VERGONNIER
La Maire

Cérémonie des vœux

Le 18 Janvier 2026 à 15h30 à la salle polyvalente, aura lieu la cérémonie des vœux autour de la traditionnelle galette des rois. A cette occasion, la chorale Vallée des Choeurs sera présente pour une représentation.



Danièle VERGONNIER

Sommaire

04 Budget

06 Etat Civil

08 Commémorations

10 Travaux

11 Vie Local

14 Proximité

17 Information diverses

18 Infos de la Com'com

19 Infos pratiques

20 Calendrier 2026



Le Conseil Municipal

Conseil municipal élu le 28 Juin 2020



Danièle VERGONNIER

Maire

Syndicats et autres :
SMICA - Aveyron Ingénierie -
SIEDA

Communauté de Communes :
Finances et Administration
Générale



Blandine FAUST

1^{er} Adjointe

Commissions Communales :
Affaires Scolaires - Conseil des
jeunes

Syndicats et autres :
SIVOM Enfance Jeunesse de la
Vallée du Tarn - Centre Loisirs
1 2 3 Soleil



Laurence VALETTE

2^{ième} Adjointe

Commissions Communales :
Travaux - Communication

Syndicats et autres :
Aveyron Culture - Parc Naturel
Régional des Grands Causses
Communauté de Communes :
Aménagement Habitat, Gens
du Voyage



Alexandre BOUVIALA

3^{ième} Adjoint

Commissions Communales :
Délégations aux associations



Nadia GUY-LAFON

Conseiller

Commissions Communales :
Conseil des jeunes -
Délégations aux associations

Syndicats et autres :
Centre Loisirs 1 2 3 Soleil
Communauté de Communes :
Tourisme Sports de pleine
nature et Equipements



Christophe FROMENT

Conseiller

Commissions Communales :
Communication

Syndicats et autres :
S.I.A.H Dourbie - Parc Naturel
Régional des Grands Causses
Communauté de Communes :
Mobilités Voirie



Etienne BOISSET

Conseiller

Commissions Communales :
Communication

Syndicats et autres :

Sécurité routière - SIVOM -
Défense - Syndicat de l'eau
Causse Noir

Communauté de Communes :
Ecologie Gestion des déchets
Gestion de l'eau



Jean-Marie DELCROS

Conseiller

Syndicats et autres :
Suppléant SIVOM



Philippe FRAYSSINHES

Conseiller

Syndicats et autres :
SIVOM - SYDOM



Didier GALTIER

Conseiller

Le Conseil Municipal des Jeunes

A vu le jour en Mai 2021



Maxime LAFON



Romane CASTELBOU



Baptiste POUJOL-VALETTE



Louna PONS



Pierrick MAILLÉ



Carmen DESOLA-LALANDE



Madison BLONDEL



Anya FRANCOIS



Marilou REGINATO
Arrivé en 2024



Budget Communal 2025

Comprendre un budget communal

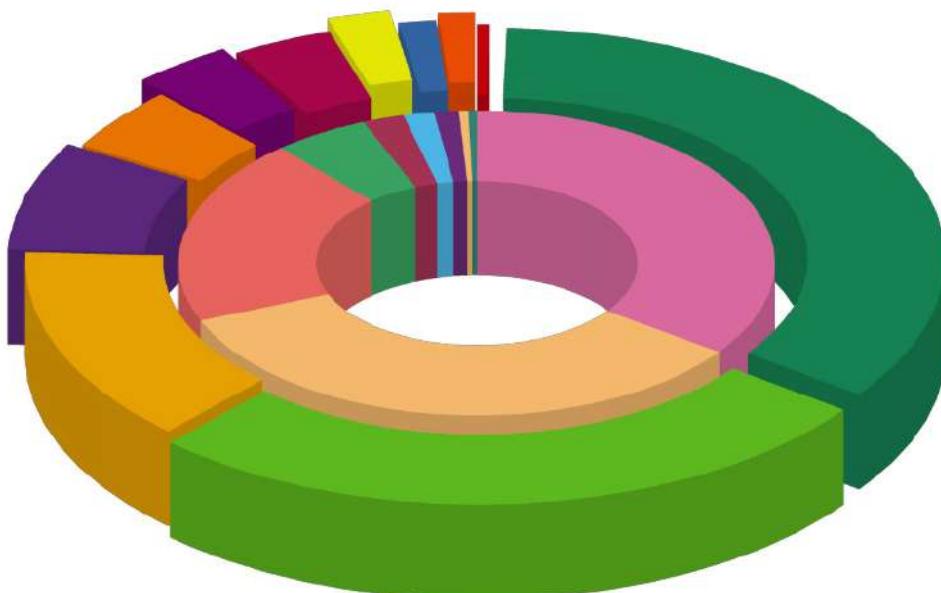
Le budget approuvé par le conseil municipal de la commune est un acte prévisionnel qui prévoit les recettes et les dépenses pour l'année. Il repose sur plusieurs grands principes.

- **L'Equilibre** : un égalité entre les dépenses et les recettes.
- **L'Universalité** : présentation distincte des dépenses et des recettes, et la non affectation des recettes aux dépenses.
- **L'Annualité** : le budget est voté chaque année. A chaque nouvelle dépense ou recette en cours d'année il faut procéder à des modifications de budget.
- **L'Unité** : toutes les dépenses et recettes doivent être inscrites dans le budget.

Le budget est découpé en deux grandes sections : l'**Investissement** et le **Fonctionnement**. Tout deux sont répartis à l'équilibre entre les dépenses et les recettes.

- **L'Investissement** affecte le patrimoine communal sous forme d'immobilisation et le remboursement d'emprunt pour les dépenses. L'Etat, le Département et la Région cofinancent les budgets des communes via les subventions.
- **Le Fonctionnement** concerne les dépenses de gestions courantes, les frais de personnels, les services communaux, ainsi que les intérêts des emprunts. La fiscalité locale, ainsi que les dotations de l'Etat financent l'ensemble des coûts.

Section Investissement



Dépenses

█ Cautions 1 000.00 € (0.45%)	█ Appartement Mairie 8 000.00 (3.60%)	█ Travaux Voirie 30 600.00 (13.76%)
█ Clôches églises 2 949.05 € (1.33%)	█ Immobilisations corporelles 8 000.00 (3.60%)	█ Travaux la Cressette 60 000.00 (26.97%)
█ Opérations Patrimoniales 3 000.00 € (1.35%)	█ Travaux Espace public 10 000.00 € (4.50 %)	█ Report déficit invest. n-1 76 888.66 (34.57%)
█ Dépenses d'équipement 5 000.00 € (2.25 %)	█ Emprunt et dette assimilées 17 000.00 € (7,64%)	

Recettes

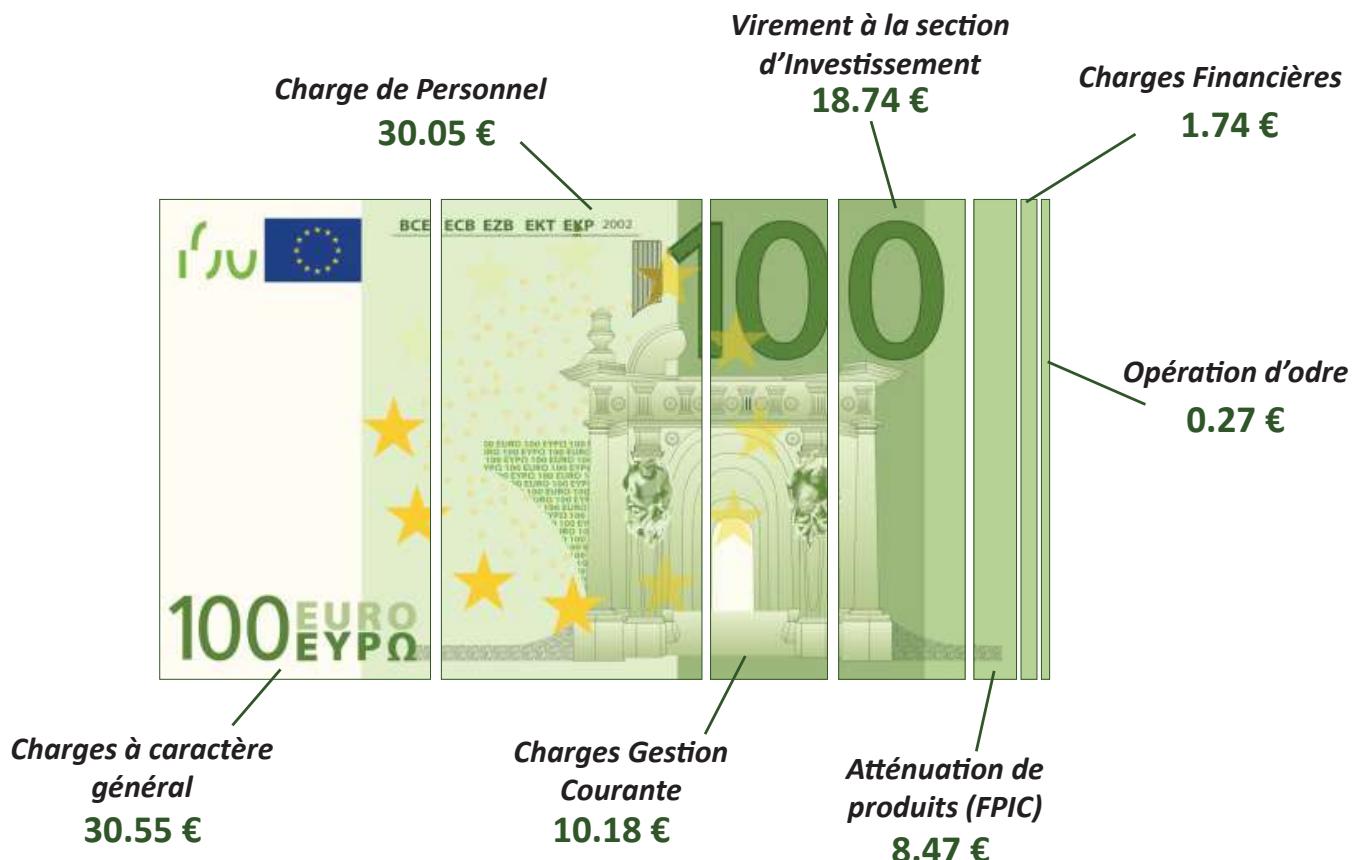
█ Cautions 1 000.00 € (0.45%)	█ Dotation fonds divers réserves 3 700.00 € (1.66%)	█ Travaux Cressette 44 000.00 (19.78 %)
█ Opération d'ordre entre section 1 114.00 € (0.50%)	█ Subvention Eglise Clôches 5 000.00 € (2.25%)	█ Virement de la section de Fonctionnement 75 427.67 € (33.91%)
█ Opération patrimoniales 3 000.00 € (1.35%)	█ Emprunt et dette assimilées 11 529.33 € (5.18%)	█ Affectation excédent invest N-1 77 666.71 € (34.92%)

Pour l'année 2025, le budget de **Investissement** est équilibré à hauteur de 222 437.71 €

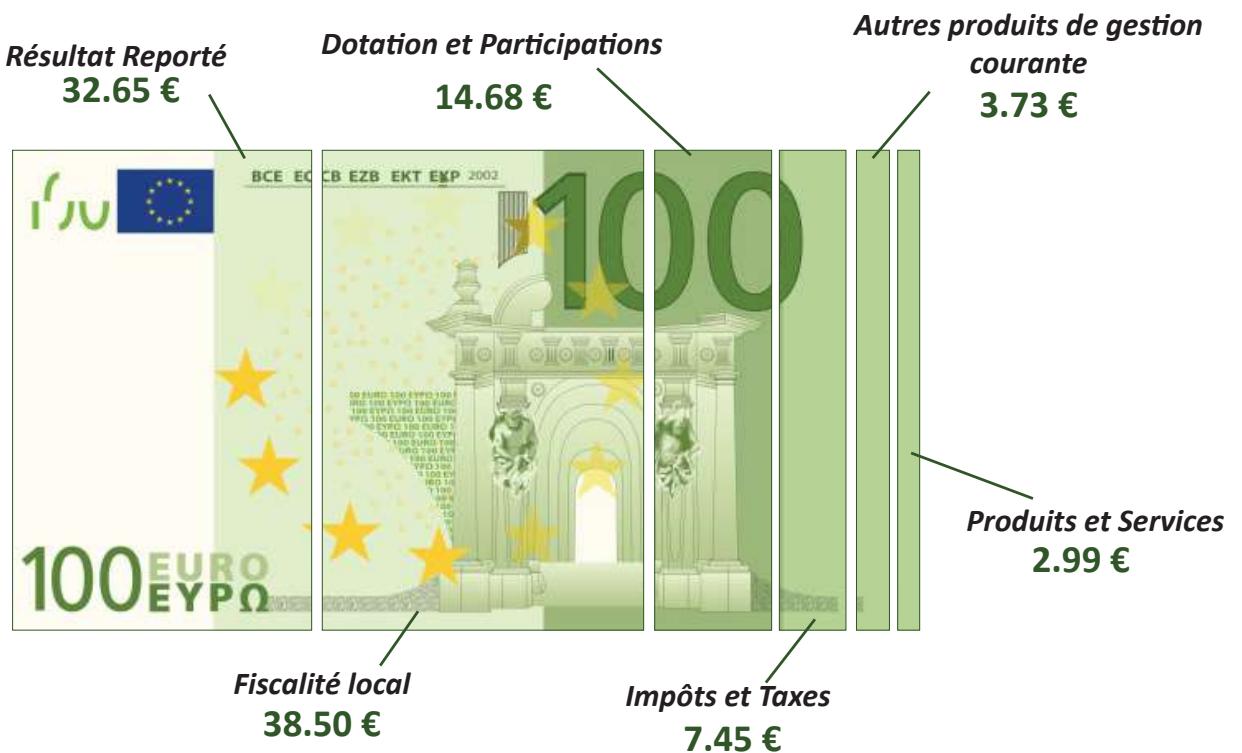


Section Fonctionnement

Dépenses



Recettes



Pour l'année 2025, le budget de Fonctionnement est équilibré à hauteur de 402 541.67€



Etat Civil

Arrêté au 12 décembre 2025

Ného JUNOT



Naissances hors commune

- **Ného JUNOT** né à Millau le 19 février 2025 de JUNOT Siméon et BOUDOU Anna-Janka,
- **Maé CAMPELS** né à Millau le 23 mars 2025 de CAMPELS Emile et VERDIER Lucie,
- **Agathe BONNEFOUS** née le 10 mai 2025 de BONNEFOUS Aurélien et BION Pauline,
- **Marius CASSAN** né à Millau le 11 juillet 2025 de CASSAN Sylvain et ROBERT Pauline,
- **Jules FORESTIER** né à Millau le 22 novembre 2025, de Manon DESPERIES et David FORESTIER.

Tous nos vœux de longue vie au nouveaux nés

Marius CASSAN



Jules FORESTIER



Agathe BONNEFOUS



Mariage

- Ted GENLY et Mélody DOY le 10 mai 2025,
- Anthony BOYER ET Aurore MARYSSAEL le 2 août 2025,
- Emile CAMPELS et Lucie VERDIER le 15 août 2025,
- Vivien SOULIÉ et Prisca BOUVIALA le 23 août 2025,
- Julien FABRE et Manon GEORGEL le 6 septembre 2025,

Félicitation aux mariés !

Mélody DOY et Ted GENLY



Julien FABRE et Manon GEORGEL



Anthony BOYER ET Aurore MARYSSAEL



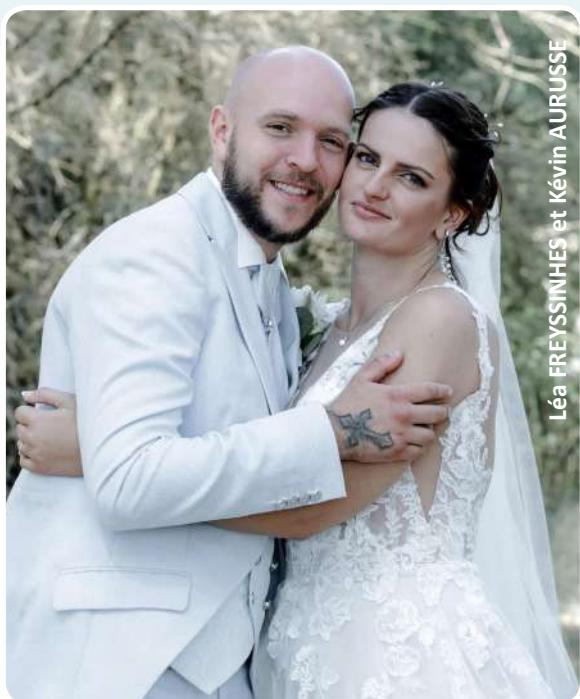
Vivien SOUILLÉ et Prisca BOUVIALA



Emile CAMPELS et Lucie VERDIER

Mariage hors commune

• Léa FREYSSINHES et Kévin AURUSSE le 06 Septembre 2025
à CORNUS,



Léa FREYSSINHES et Kévin AURUSSE

Décès hors commune

- Jean MARTIN décédé le 4 mai 2025 à Séverac d'Aveyron,
- Marcel CASTAN décédé le 6 avril 2025 à Montpellier,
- Thierry VERNIER décédé le 11 septembre 2025 à Millau,

Nous présentons nos condoléances aux familles endeuillées.

En cas d'oubli, merci de le signaler à la mairie pour un correctif sur le bulletin de l'année prochaine



Commémorations du 8 Mai et 11 Novembre 2025

8 Mai

Comme chaque année, le devoir de mémoire a bien été effectué à La Cresse le jeudi 8 mai. Pour le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, Mme la Maire Danièle Vergonniere et ses conseillers municipaux avaient convié les habitants devant le Monument aux Morts du village.

Les jeunes étaient bien présents et ont participé à la Cérémonie.

Le verre de l'amitié servi à la salle du four a conclu ce moment de souvenir toujours aussi important en 2025.

Source : Millavois.com



11 Novembre

La cérémonie de commémoration de l'Armistice de la Première Guerre mondiale s'est tenue le mardi 11 novembre 2025 à La Cresse. La cérémonie s'est déroulée à 17h, les Cressois sont venus nombreux pour participer à ce moment de recueillement et de mémoire.

En l'absence de la maire, Danièle Vergonnier, c'est Laurence Valette, deuxième adjointe, qui a conduit la cérémonie. Les enfants ont joué un rôle central : ils ont déposé la gerbe au pied du Monument aux Morts et lu les noms des soldats tombés pour la France.

Un moment particulièrement fort a été l'interprétation de La Marseillaise par la cantatrice cressoise Marine Desola, accompagnée de plusieurs choristes du groupe Vallée de Chœurs. Les habitants présents ont ensuite repris en chœur l'hymne national.

La cérémonie s'est conclue dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié, partagé à la salle du Four.

Source : Millavois.com



Commémoration du 11 Novembre

Noms inscrit sur le monument aux morts

Nom Prénoms	Conflit	Date décès	Lieu de décès	Médailles
ALRIC Firmin Albin	1914-1918	15/03/1915	Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus (51 Marne)	
BAUMELOU Louis Julien Antoine	1914-1918	12/12/1914	Belgique	
BOUVIALA Louis Pierre Joseph	1914-1918	20/08/1914	Dieuze (57 Moselle)	
CONIL Raymond Célestin Henri	Hors conflit	12/05/1922	Carcassonne (11 Aude)	Légion d'honneur et Croix de guerre
DENNES Alphonse Marcel Marie	1914-1918	20/04/1917	Reims (51 Marne)	
FABRY Philémond François	1914-1918	27/09/1916	Bouchavesnes (80 Somme)	
FROMENT Joseph Gabriel	1914-1918	29/12/1914	Belgique	
GRIMAL Léon Cyprien Marie	1914-1918	12/06/1918	Compiègne (60 Oise)	
LACROIX Jules	1914-1918			
LADET Albert Joseph Marie Louis	1914-1918	12/03/1915	Stosswihr (68 Haut-Rhin)	
LADET Augustin Herman Victorin	1914-1918	18/08/1914	Bisping (57 Moselle)	
LOUBAT Charles François	1914-1918	07/01/1916	Avocourt (55 Meuse)	
LOUBAT Ernest Léon Louis	1914-1918	20/08/1914	Dieuze (57 Moselle)	
MAURY Olivier Prosper	1914-1918	12/07/1918	Louvrecy (80 Somme)	Croix de guerre
RAYNAL Paul Marcel	1914-1918	30/05/1917	Juvincourt-et-Damary (02 Aisne)	
TIMOTHÉE Marius Jean	1914-1918	06/03/1916	Landrecourt (55 Meuse)	Médaille militaire et Croix de guerre
VERNHETTES Pierre François	1914-1918	08/09/1914	Chartres (28 Eure-et-Loir)	



Abri bus

Depuis plusieurs années nos collégiens et lycéens prennent le bus tout les matins sur la place de l'église, mais celle-ci n'était pas équipée d'un abris bus.

Le seul abri bus de la commune étant au niveau de la salle polyvalente, il fut décidé d'installer un autre abri bus au niveau de l'atelier communal. Celui-ci est très apprécié de nos jeunes étudiants lors des matinées pluvieuses.



Participation	%	€ (HT)
Commune La Cresse	33 %	2 527.47 €
Com. Communes	27 %	2 044.53 €
CD12	40 %	3 000.00 €
Total		7 572.00 €

La Cressette - aménagement du belvédère La Cressette



Dans le bulletin de 2023, nous vous parlions du projet d'aménagement du belvédère dans le quartier de la Cressette. Cet aménagement, souhaité par les habitants du quartier, a été réalisé en Novembre de cette année.

Le terrassement et les places de parking ont été réalisées par la société SLTP. La charpente en bois du belvédère par la société AUSTRUY CHARPENTES. Et la partie métallerie, ainsi que les plaques décoratives par la société POURQUIER. La maîtrise d'oeuvre a été confiée à la société IB2M.

L'ensemble des travaux représente un coût HT de 57 627.60 €. La commune a financé 41% de la sommes, soit 23 504.01 €. Un coût plus important que prévu, suite à la réduction de la participation de la Région Occitanie et de la Communauté de Commune sur le projet de financement.



Participation	%	€ (HT)
Commune La Cresse	41 %	23 504.01 €
Com. Communes	10 %	5 912.59 €
Département Aveyron	20 %	11 525.00 €
Région Occitanie	9 %	5 000.00 €
Etat (DETR)	20 %	11 686.00 €
Total		57 627.60 €

Vie locale

Ecole communale

Pour cette nouvelle année scolaire, l'équipe de l'école reste inchangée. Les élèves ont retrouvé Mme Lauzun et Mme Née comme ATSEM et Mme Azaïs en tant qu'enseignante. Les effectifs de l'école sont stables.

En 2025, les élèves de l'école ont participé à plusieurs sorties culturelles : le spectacle Noé du groupe Noces à la Maison du Peuple et une sortie au cinéma de Millau pour visionner un ensemble de courts métrages sur le thème des contes. En cette fin d'année, les élèves iront à Aguessac pour assister à une représentation du spectacle Au pied de mon arbre de La Fabrick.

Les interventions en chant choral, menées par Marine De Sola toute l'année, portaient sur les contes et en particulier celui d'Alice au pays des merveilles. Au mois de juin, les élèves ont proposé un spectacle mêlant théâtre, chants et percussions. Ce fut l'occasion de restituer le travail d'une année

et de partager ce moment avec les familles. Les interventions ont repris pour cette nouvelle année scolaire, autour d'un nouveau projet pédagogique. Le lien avec les écoles de la vallée (Rivière-sur-Tarn et Aguessac) a permis aux élèves de prendre part à des projets divers. Ils ont couru lors du trail de Rivière-sur-Tarn le 11 avril et le 17 octobre. L'ensemble des élèves a écrit des récits itinérants avec l'école privée d'Aguessac, que le centre de loisirs 1,2,3 Soleil a illustrés. Nous avons également été invités à la fête du printemps à Aguessac. Certains élèves ont pris part au corso fleuri et ont pu interpréter un chant avec les autres écoles de la vallée.

Au mois de mai, les élèves de la moyenne section au

CM2 sont partis en classe découverte sur le thème de la nature à Villefranche-de-Rouergue. Durant ce séjour de trois jours, ils ont observé les êtres vivants et la nature et ont participé à divers ateliers. Sur le temps périscolaire, M. McLaughlin intervient à nouveau tous les mardis auprès des élèves afin de les familiariser avec la culture et la langue anglo-saxonnes.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui oeuvrent pour la réalisation de tous ces projets pédagogiques qui contribuent aux apprentissages et à l'épanouissement de tous les élèves de l'école.

Lucie Azaïs, la maîtresse.

Comme tous les ans, une distribution des calendriers de l'avent par Danièle Vergonnier, en cadeau personnel aux enfants de l'école.



Rentrée des classes 2025-2026



L'Association des Parents d'Elèves de La Cresse souhaite remercier M. Campels Emile et son épouse Mme Campels Lucie, née Verdier, pour le don qu'ils ont fait à l'occasion de leur mariage au profit de notre école. Un grand merci pour nos enfants et nous ne souhaitons que du bonheur aux jeunes mariés.

L'A.P.E. de l'école de La Cresse



Cérémonie des vœux

Le **18 Janvier 2026 à 15h30** à la salle polyvalente, aura lieu la cérémonie des vœux autour de la traditionnelle galette des rois. A cette occasion, la chorale Vallée des Choeurs sera présente pour une représentation.



Vie locale

A.C.V.C.

Cette année l'ACVC a contenté :

- Les plus gourmands : entre soupe campagnarde et aligot sur l'Aubrac.
- Le fan club de Patrick Fiori : petite virée sur Montpellier pour son concert.
- Les plus sportifs : poursuite des cours de gymnastique hebdomadaires.

Enfin les joueurs : Le mercredi après midi (jeux de société) et toujours les fidèles pour le quine de fin d'année.

Pour 2026, quelques idées dans nos tiroirs, concerts, sorties, etc....

Egalement en septembre, avec Renaud Vaysettes Enseignant en Activité Adaptée, on va proposer une « gymnastique adaptée/équilibre » L'objectif est d'allier :

- Renforcement musculaire adapté aux capacités des personnes
- Exercices de souplesse
- Travail d'équilibre

L'Association vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.



ACVC

N'hésitez pas à nous faire part de vos envies !

acvc12640@orange.fr



La Cresse village étape des courses à pied

Les 100 kms, le marathon, les 23 kms.

Cette année, 53^e édition.

Ravitaillement dynamique organisé par Nadia LAFON et ses enfants. Les bénévoles, chaque année fidèles au poste, sont nombreux. Les coureurs et leurs accompagnateurs se ravitaillent à la Cresse ainsi que le comité organisateur, la sécurité, la presse...

Premiers à avoir créé une rampe d'arrivée d'eau pour le remplissage des gourdes et la douche appréciée les jours de grand soleil.

Cette année le village est traversé de part en part par les coureurs avec la création de la course des 23 kms. Une ovation particulière est faite aux cressois qui parcourent les kms de bitume.



Les Templiers.

Depuis plusieurs années, les quartiers haut de Mailhosques sont animés par le passage de la course des Templiers. Fatigue, encouragement, courage, ténacité, mental pour arriver à Millau fourbus, mais heureux après des kilomètres de trail.

là aussi, cette année naissance d'un nouveau parcours : **La montée Cristo**.

Sur la traversée du village, les cressois sont là aussi ovationnés. Nous remercions l'ensemble des cressois pour leur compréhension car les routes coupées ou déviées impactent leur quotidien deux jours par an.

Nadia LAFON



Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Cressois

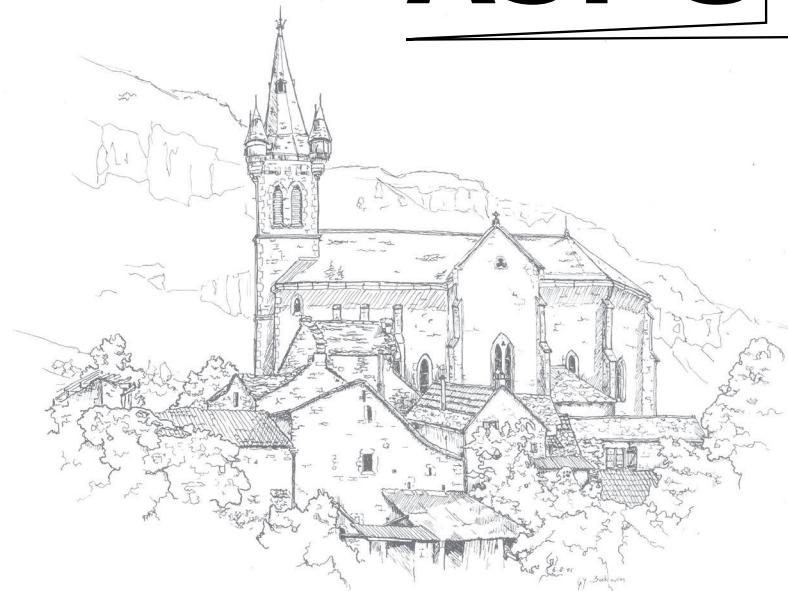
Après le versement des dons des généreux particuliers mais aussi des entreprises de la commune pour la restauration des cloches de l'église, l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Cressois réfléchit sur de prochains projets de restauration.

Lors de l'assemblée générale du 22 novembre dernier ont été évoqués la remise en plomb de la rosace de l'église Saint Baudile ou bien la mise en valeur de la toiture de la fontaine de Pinet.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez adhérer avec une participation de 15 euros. Ainsi, vous serez invités lors de la prochaine réunion.

Les membres de l'association vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Laurence VALETTE



Bulletin de don

Je complète les informations et je retourne ce bulletin de don à :

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Cressois, 8 Grand rue, 12640 La Cresse.

Accompagné de mon règlement à l'ordre de :
Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Cressois

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Cressois

SIRET 987 721 586 00012

Coordonnées bancaires
CA MILLAU MARCHE
IBAN : FR76 1120 6000 0701 0249 7154 233
BIC : AGRFRPP812

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemple de dons

80 €	150 €	250 €	500 €
------	-------	-------	-------

Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu

20 €	38 €	63 €	125 €
------	------	------	-------

Réduction d'impôt de 75% du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66% au-delà.

Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière

20 €	38 €	63 €	125 €
------	------	------	-------

Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés

32 €	60 €	100 €	200 €
------	------	-------	-------

Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà. Dans la limite de 20 000 € ou 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Je fais un don à l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Cressois.

Le montant de mon don est de : _____ €

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Raison sociale* : _____

Forme juridique*: _____ SIREN*: _____

*Information obligatoire pour les entreprises

Et bénéficiaire d'une réduction d'impôt.

Le reçu fiscal vous sera envoyé par e-mail.

Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐



Copains Câlins une crèche associative et conviviale

La crèche Copains Câlins accueille du Lundi au Vendredi des tout-petits âgés de 2 mois et demi à 3 ans. Plus qu'un simple lieu de garde, Copains Câlins est un véritable espace de vie, d'éveil et de partage, où chaque enfant évolue à son rythme, entouré d'une équipe professionnelle.

Tout au long de l'année, la crèche propose de nombreux projets pédagogiques autour de thèmes variés : découverte des saisons, éveil à la nature, musique, motricité, livres, émotions, semaine du goût, art... Ces projets sont pensés collectivement par l'équipe éducative, permettent d'accompagner le développement global de chaque enfant.

Une action parentalité est également menée en direction des enfants et des familles, qu'ils soient inscrits à la crèche ou habitants du territoire. Ateliers partagés, événements festifs, sorties découvertes...

La crèche attache une grande importance aux rencontres conviviales entre familles, enfants et professionnels : fêtes de fin d'année, petits-déjeuners partagés, temps d'échange autour de la parentalité, ateliers variés... Ces moments partagés renforcent la relation de confiance et favorisent

une coéducation harmonieuse. En tant que crèche associative, Copains Câlins repose sur des valeurs fortes : solidarité, respect, bienveillance, participation des familles et ouverture à tous. L'implication des parents dans la vie de la structure est nécessaire.

Un projet de travaux prévu pour 2026

Des travaux de rénovation et d'aménagement sont prévus en 2026. Ce projet vise à moderniser les espaces, optimiser le confort thermique et acoustique, repenser certains aménagements intérieurs pour mieux répondre aux besoins des tout-petits, et renforcer l'accessibilité ainsi que répondre à la réglementation de la petite enfance. Ce projet est soutenu financièrement par le SIVOM et la CAF.



CRÈCHE COPAINS-CÂLINS - AGUESSAC

Accueil occasionnel - Places disponibles !

Pour les enfants de 0 à 6 ans

Du lundi au vendredi - de 7h30 à 18h30
Ouvert à tous, même hors communes de la vallée du Tarn

Venez découvrir un lieu d'éveil, de partage et de douceur pour vos enfants.



Contactez-nous dès maintenant !

Crèche Copains-Câlins – Aguessac

Tél. : 05 65 61 05 14 Email : 12copains.calins@orange.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Multi-Accueil associatif des Gorges du Tarn Copains-Câlins
5, lotissement du Bosquet - 12 520 Aguessac - 05 65 61 05 14 -
12copains.calins@orange.fr - Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

SIVOM - Enfance jeunesse de la vallée du Tarn

Animé et géré par une équipe dynamique d'élus et de bénévoles de la vallée avec Mme Zabolo Amaya, chargé de coopération. Sur la Cresse : Blandine Faust-Frocot et Nadia Guy Lafon.



Pour plus d'informations,
sur tous ces sujets : Amaia Zabalo
Chargée de coopération de la
CTG de la Vallée du Tarn.
ctgvalléedutarn@gmail.com - 06 27 59 87 25
Facebook : Sivom Vallée du Tarn

Petite Enfance

La Crèche d'Aguessac a un projet de rénovation en cours. La réglementation sur les conditions d'accueil évoluant, le bâtiment nécessite de nouveaux aménagements. A Fenaille le projet de la MAM, «La Cabane enchantée», avance et semble sur la bonne voie. Le Réseau Assistantes Maternelles, relai pour la petite enfance, est animé par Mme VERLAGUET (contact 07.70.15.54.87). A la Cresse, nous comptons une seule assistante maternelle.

Enfance

L'association 123...Soleil, continue d'accueillir son service d'accueil les mercredis et durant les vacances scolaires. Le réseau parental de la vallée «Les tribus du Tarn» a réalisé 5 ateliers cette année avec comme fil rouge «émotions en partage». Le Projet Educatif Territorial (P.E.D.T), est un travail commun entre les écoles publiques et privées de la vallée (Aguessac, Rivièra sur Tarn, La Cresse) avec des projets communs : le Trail, les contes de notre vallée, un séjour au ski.

Jeunes Collégiens et Lycéens

Objectif : recueillir les idées, les envies et les besoins des jeunes afin de construire ensemble des actions et des espaces qui leur ressemblent.



Vie Associative et animation Locale

Le forum des associations, tenu cette année à la Cresse, nous remercions les organisateurs et l'ensemble des participants. Le livret des associations, sont disponible dans chaque mairie, il recense toutes les associations et les services de la vallée. Agenda des Associations permet de coordonner les dates des manifestations de la vallée. Il est affiché en mairie tous les mois.

Bibliothèques

Rencontres, échanges sur les projets ou actions communes : boîte à livres pour les assistantes maternelles, la conteuse de la vallée et participation au P.E.D.T.

La participation de Blandine et de Nadia sur ce dispositif est très importante. Celui-ci demande un fort investissement.



Proximité

L'ADMR Causses et Vallées



Association Locale ADMR

Causses et Vallées

Maison de Santé
10 Avenue des Causses
12520 AGUESSAC
Tél. : 05 65 61 07 29
Mail : aguessac@fede12.admr.org

L'association locale **ADMR Causses et Vallées** présente ses meilleurs voeux à toutes les personnes accompagnées et leur entourage, aux bénévoles ainsi qu'aux salariés du réseau pour l'année 2026 !

Nous souhaitons que cette nouvelle année soit la plus sereine et porteuse de joie. Nous serons toujours présents auprès de tous les publics : personnes âgées, personnes en situation de handicap, ayant besoin de simples actes ménagers ou d'accompagnement pour les actes de la vie quotidienne, garde d'enfants, soutien aux aidants, en s'efforçant d'adapter nos prestations à chaque situation.

Notre activité en fort développement nécessite la présence accrue de bénévoles, assurant un lien fondamental avec chaque personne aidée, pour un jour, une heure, selon le temps dont chacun dispose, vous serez les bienvenus au sein de notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter.

Cette année nouvelle nous poursuivrons notre activité de portage de repas et ne pouvons que

regretter l'absence de demandes sur le secteur de Saint Georges de luzençon, malgré une étude préalable indiquant le besoin, et ayant amené d'un commun accord avec la municipalité, à cesser cette prestation sur ce territoire.

L'ADMR reste présente pour vous accueillir dans ses bureaux soit à Maison de Santé de la Capelle à Millau et Maison de Santé à Aguessac ainsi que par téléphone et mail. Nous tenons à remercier tous les acteurs du réseau avec lesquels nous travaillons : infirmiers, médecins, travailleurs sociaux..., sans oublier les municipalités, qui tous les ans, nous soutiennent financièrement nous permettant ainsi de poursuivre notre activité.

Une bonne année à toutes et à tous, toujours tous ensemble.

Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Aguessac, Rivière Sur Tarn, La Cresse et Mostuéjouls.



L'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPMA) joue un rôle crucial dans la préservation de nos écosystèmes aquatiques et la promotion de la pêche durable. Tout le bureau de notre association est ravi de vous présenter nos diverses missions et activités.

Nos Missions

1. Protection des Milieux Aquatiques :

Nous travaillons à la préservation et à la restauration des habitats aquatiques, en menant des actions de nettoyage de notre rivière et de nos ruisseaux et des berges, et en luttant contre les espèces invasives. Cette année aura été hélas marquée le 4 octobre par la pollution au fioul domestique sur le quai du Tarn à Aguessac.

2. Sensibilisation et Éducation :

Nous organisons et finançons des animations pêche auprès des écoles de la vallée (le 12 septembre classes de CM1 et CM2 d'Aguesac), ainsi que des actions de protections de nos cours d'eau. Chaque mercredi des enfants de la vallée suivent des cours de pêche dispensés par un animateur diplômé. Nous participons au financement de cette activité avec la Gaule millavoise. C'est ainsi qu'en matinée et l'après-midi une vingtaine d'enfants participe à cette activité de pleine nature où diverses techniques de pêche sont enseignées dans le respect des poissons et de la rivière.

3. Gestion des Populations de Poissons :

nous surveillons les populations de poissons avec le concours de la Fédération Départementale de Pêche qui réalise une pêche électrique sur notre territoire et avec le retour que nous font nos amis pêcheurs. Les actions de repeuplement ne sont plus autorisées par notre fédération puisque tous nos cours d'eaux sont classés en gestion patrimoniale par Le Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources

Le 12 septembre classes de CM1 et CM2 d'Aguesac



piscicoles (P.D.P.G.)

Notre triste Actualité :

l'hiver 2024 /2025 aura été marqué par une explosion des populations de cormorans ; chaque oiseau mange en moyenne 400 grammes de poissons par jour. Les poissons entre 20 et 50 centimètres ont quasiment disparus de nos rivières et ruisseaux dans l'indifférence quasi générale « les poissons, eux, ne pleurent pas ».

Notre belle Actualité :

En l'absence de forte crue hivernale et de concurrence des autres poissons la reproduction des truites a bien réussi cette année et nous ouvre de belles perspectives pour les années à venir (si pas de prédation excessive ...).

Notre Actualité Numérique :

nous avons une page Facebook pour notre association, n'hésitez pas à vous abonner.

Et pour finir nous remercions la Mairie de La Cresse pour son soutien à notre association.

Nous invitons tous les pêcheurs de la vallée lorsqu'ils prendront leur permis pour 2025 à choisir notre AAPMA sur le site www.cartedepêche.fr.

AAPPMA d'Aguesac

Facebook : AAPMA Aguesac La Cresse Rivière sur Tarn Mostuéjouls



Proximité



Sivom Tarn et Lumensesque
6 route de la gare — 12520 AGUESSAC
Tél : 05 65 59 82 07 — Fax : 05 65 58 73 03
Email : secretariat@sivom-tarn-lumensesque.fr

En cas d'urgence :
Technique : 06 88 64 28 77
Astrientes : 05 81 91 35 07

SIVOM Tarn-Lumensesque

Comment prévoir 2026 ?

J'avais dit que 2024 était une année compliquée administrativement pour la structure, 2025 n'a pas été mieux. Je ne ferai pas de commentaires, mais rejoins le constat qu'a fait le 1er ministre en disant que les règles, les normes nous 'emmerdaient'. Leur respect est en déconnexion avec les intérêts, empêchent d'avancer, ont un cout financier pour de la virtualité... !

Le soutien sur des sujets forts par les 2 sous préfètes a bien aidé face à la gestion de ces complexités.

Pour baisser notre cout d'énergie une production photovoltaïque a été installée sur le toit du bâtiment administratif pour auto-consommer.

Techniquement le réseau se porte bien, les rendements sont corrects. Le résultat est le fruit d'une veille constante grâce à la télégestion

(couteuse. mais... !), aux techniciens Sivom et prestataire.

La commune de Mostuéjouls, intelligemment, à rejoint le Sivom début 2025. Après la réalisation d'un état des lieux des réseaux, plusieurs interventions pour leur mise en performance , le remplacement des compteurs , cela a permis de passer un été sans soucis major.

Je rappelle que l'eau est une ressource à protéger, étant annoncé pour 2050 une baisse de 30% des volumes en général due à l'évolution du climat. Economiser l'eau est celle que l'on ne consomme pas.

Pour moi 2026 sera la fin de 3 mandats de gestion du Sivom, très prenante, parfois très compliquée mais restera une expérience enrichissante.

Gilbert FAUCHER

Scouts Guides de France

Les Scouts et Guides de France, une aventure qui fait grandir, au cœur de notre territoire !



Le groupe St François des Scouts et Guides de France a son local à Millau. Nos jeunes de 8 à 21 ans se retrouvent pour vivre des aventures, monter des projets et agir pour un monde plus solidaire et respectueux de la nature. On y apprend à agir ensemble, à prendre des responsabilités, à découvrir la vie dehors... tout en s'amusant !

Durant l'année scolaire, nous parcourons les villages de notre territoire du sud Aveyron au rythme d'un week-end par mois. Dans l'été, nous partons en camps durant 1 semaine en Aveyron pour les louveteaux et sur 15 jours pour les plus grands, dans une région plus lointaine.

Le scoutisme se vit en plusieurs étapes. Vous avez pu voir dans le village des chemises orange, bleues et rouges.



Les Louveteaux-Jeannettes, de 8 à 11 ans, portent une chemise orange. Ils apprennent à vivre ensemble, à découvrir la nature et le monde qui les entoure et développent leur imagination.

Les Scouts-Guides, de 11 à 14 ans, en chemise bleue, apprennent à être autonome et à relever des défis.

Les Pionniers-Caravelles, de 14 à 17 ans, en chemise rouge, montent et créent des projets solidaires et ambitieux.

Enfin les Compagnons de 17 à 21 ans en chemise verte, ils s'engagent en petit groupe dans des actions au service des autres, parfois jusqu'à l'international

Encadrés par des bénévoles motivés, les jeunes vivent sorties, camps, veillées et grands jeux. On y développe l'esprit d'équipe, la débrouillardise, le respect des autres et de la planète. Une belle école de la vie, en plein air !



Merci à la commune de La Cresse d'accueillir nos unités, depuis de nombreuses années.

Vous nous permettez ainsi de faire vivre à nos jeunes de beaux weekends dans notre belle vallée du Tarn !



6 ans de bulletin municipal



La CRESSE

BULLETIN MUNICIPAL - 2020



Rétrospective du village



Merci à toutes les personnes et associations pour leurs contributions à l'élaboration et la rédaction de notre bulletin municipal sur ces six dernières années.

En espérant que son évolution vous aura plu et qu'il perdurera encore dans les années à venir.

Vous pourrez retrouver l'ensemble des bulletins municipaux (de 1990 à aujourd'hui) sur le site de la commune :

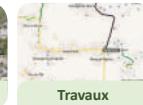
<https://www.lacresse.fr>

Etienne BOISSET



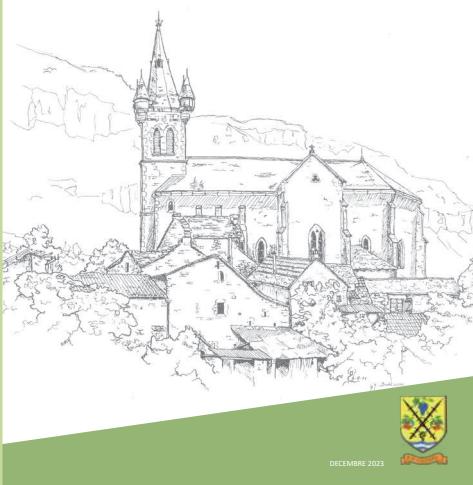
La CRESSE

BULLETIN MUNICIPAL - 2021



La CRESSE

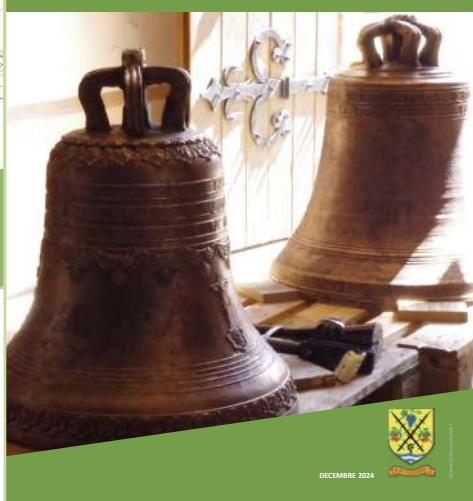
BULLETIN MUNICIPAL 2023



DECEMBRE 2023

La CRESSE

BULLETIN MUNICIPAL 2024



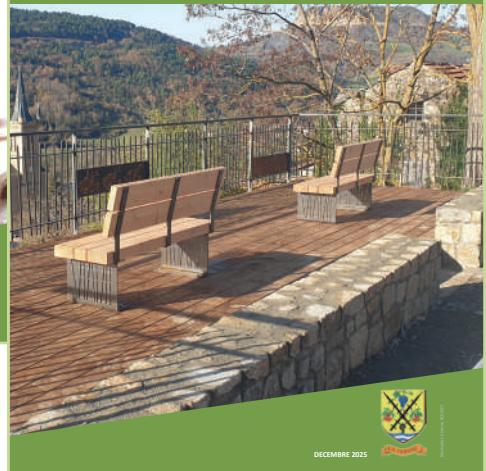
La CRESSE

BULLETIN MUNICIPAL
2022



La CRESSE

BULLETIN MUNICIPAL 2025



Un nouveau service de Transport à la demande (TAD)

Le service de transport à la demande (TAD) a évolué depuis le 1er septembre 2025. Ouvert à tous et sans condition, il permet de se déplacer depuis des points d'arrêt définis des centres-bourgs et hameaux de 13 communes de la Communauté de communes vers Millau ou Creissels, y compris en zone urbaine (aller simple ou aller-retour), à travers 3 lignes fixes.

Le TAD fonctionne du lundi au samedi et ses horaires ont évolué pour s'adapter aux trajets du domicile au travail. Un tarif unique, quel que soit la durée du trajet, est fixé à 3 euros l'aller et 5 euros l'aller/retour. Le service est gratuit pour les moins de 6 ans.

Les jours de fonctionnement et les horaires

Arrivée à Millau - Creissels

Du lundi au samedi, à 8h30 et 13h30 + les mercredis et vendredis à 10h00

Départ de Millau-Creissels

Du lundi au samedi à 12h30 et 18h00

Réservation au plus tard la veille avant 16h30*

05 65 73 40 49 ou en ligne sur

<https://ruban-bleu.transport-a-la-demande.fr/login>

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30 sauf samedi, dimanche et jour férié.

GUIDE DES LIGNES DE TRANSPORT À LA DEMANDE

LES ARRÊTS
Montée et dépose des passagers à des arrêts définis dans les villages et dans la zone urbaine.



**POINTS DE DÉPOSE
DANS LA ZONE URBAINE
MILLAU/CREISSELS**
Le nom de l'arrêt est à préciser lors de la réservation

- > ZAC DU CRÈS
- > CENTRE COMMERCIAL
- > CENTRE COMMERCIAL DU STADE
- > PARC DE LA VICTOIRE
- > GARE DE MILLAU
- > PARC INDUSTRIEL DE L'INFLUENCE
- > QUAI DU TARN
- > MAISON DE SANTÉ DE LA CAPELLE
- > ZONE ARTISANALE LES ONDES
- > GYMNASE DU PUITS DE CALÈS
- > HÔPITAL DE MILLAU
- > ZONE INDUSTRIELLE L'Europe
- > CENTRE COMMERCIAL DU PONT LEROUGE
- > LA MALADERIE
- > SALLE DES FÊTES DE CREISSELS
- > CENTRE COMMERCIAL DU VADUC

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**



**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE DU TARN**

**LIGNE 1
POINTS DE PRISE EN CHARGE
GORGES DU TARN**

**LIGNE 2
POINTS DE PRISE EN CHARGE
CAUSSE NOIR
DOURBIE ET LARZAC**

**LIGNE 3
POINTS DE PRISE EN CHARGE
VALLÉE**

Mairie de La CRESSSE

Tél : 05 65 59 01 49
Mail : contact@mairiedelacresse.fr

Horaires d'ouverture au public :
Mardi de 14h00 à 18h00
Jeudi de 14h00 à 18h00

Poste informatique :
Mardi de 14h00 à 18h00
Jeudi de 14h00 à 18h00
Lundi et le Vendredi sur RDV.

Site web : <https://www.lacresse.fr>

Salle Polyvalente et Four Communal

Pour la location, s'adresser au secrétariat de la Mairie

Une caution de 300 € est demandé à la réservation.

Associations de la commune :

- Gratuit

Habitant commune de La Cresse :

- Apéritif : 50 €
- Repas : 80 €
- Nettoyage : 89,70 €

Personne extérieur à la commune :

- Apéritif : 80 €
- Repas sans dépasser 22h : 150 €
- Nettoyage : 89,70 €

Déchetterie Aguessac

Horaires d'ouverture :
Lundi de 8h à 12h
Mercredi de 8h à 12h
Jeudi de 14h à 18h
Samedi de 8h à 12h
Tél : 05 65 58 14 83
Fermée les jours fériés.
Accès réservé aux particuliers.
SIVOM Tarn Lumensonesque
En cas d'urgence :
Technique : 06 88 64 28 77
Astrientes : 05 81 91 35 07



Démarches Administratives

Sous Préfecture de Millau - 39 av. de la République 12100 MILLAU - 05 65 61 17 00

Direction Générale des Impôts / Trésor Public - 250 av. de Verdun – 12100 MILLAU - 05 65 59 20 00

Communauté de Communes de Millau Grands Causses - 1 place du Beffroi – 12100 MILLAU - 05 65 61 40 20

Numéros utiles

Gendarmerie Nationale

Route des Gorges du Tarn,
12640 Rivièrue-sur-Tarn - 05 65 59 81 03

Docteur Pauline BERNARD

Généraliste-pédiatre
22 route des Gorges du Tarn,
12640 Rivièrue-sur-Tarn - 05 65 72 03 48

Vétérinaire - VET'Vallée

20 route des Gorges du Tarn,
12640 Rivièrue-sur-Tarn - 05 65 72 03 48

Maison de Santé d'Aguesac

Av. des Causses 12520 AGUESSAC

Médecins : 05 65 59 82 80

Pharmacie de la Vallée
12 av. des Causses 12520 AGUESSAC
05 65 59 82 25

Centre Hospitalier

265 Bd Achille Souques, 12100 MILLAU
Standard : 05 65 59 30 00
Urgence : 05 65 59 31 35

En cas d'urgence

Sapeurs Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Centre Antipoison : 05 61 49 33 33

Annonces des Crues : 0 825 800 727

Dentiste : 05 65 59 70 64

Cabinet Infirmier : 05 65 59 43 67

Kinésithérapeute : 05 65 59 72 20



La CRESSE

2026

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
JEU 1	1-16 JOUR DE L'AN	D 1	17-31 Ellie	MER 1	1-10 Aubin	VEN 1	17-24 Hugues	SAM 1	17-24 FÊTE DU TRAVAIL	LUN 1	15-21 Justin
VEN 2	2-13 Basile	LUN 2	21-32 Pres. du Seigneur	JEU 2	11-20 Ch. le Bon	SAM 2	17-24 Sandrine	MAR 2	17-24 Blandine	MAR 3	15-21 Kévin
SAM 3	3-14 Geneviève	MAR 3	21-32 Blaise	MER 3	11-20 Guénolé	JEU 3	17-24 Casimir	MER 3	15-21 Clotilde	JEU 4	15-21 Igor
D 4	4-15 Epiphanie	MER 4	21-32 Véronique	JEU 4	11-20 Agathe	SAM 4	17-24 Idoire	VEN 5	15-21 Norbert	D 7	15-21 Fête-Dieu
LUN 5	5-16 Edouard	JEU 5	21-32 Anne	MER 5	11-20 Anne	MER 5	17-24 Judith	LUN 8	15-21 Sébastien	LUN 8	15-21 23
MAR 6	6-17 Mélanie	VEN 6	21-32 Gaston	MAR 6	11-20 Colette	JEU 6	17-24 Sylvain	MAR 9	15-21 Diane	MAR 9	15-21 24
MER 7	7-18 Raymond	SAM 7	21-32 Eugénie	MER 7	11-20 Casimir	SAM 7	17-24 Félicité	VEN 8	15-21 Victoire 1945	VEN 8	15-21 25
JEU 8	8-19 Lucien	D 8	21-32 Ingrédiente	JEU 8	11-20 Dieu	D 8	17-24 L'OR PÂQUES	SAM 9	15-21 Pacôme	D 10	15-21 Solange
VEN 9	9-20 Alix	LUN 9	21-32 Apolline	LUN 9	11-20 Françoise	LUN 9	17-24 L'OR PÂQUES	MAR 10	15-21 Landry	LUN 11	15-21 20
SAM 10	10-21 Guillaume	MAR 10	21-32 Arnaud	MER 10	11-20 Vivien	MER 10	17-24 Angele	MER 11	15-21 Léonabé	MER 11	15-21 21
D 11	11-22 Barth. Salgneur	MER 11	21-32 de Lourdes	MER 11	11-20 Thérèse	JEU 11	17-24 Mir-Carmére	VEN 12	15-21 Guy	VEN 12	15-21 22
LUN 12	12-23 Tatiana	JEU 12	21-32 Félix	JEU 12	11-20 Marie	SAM 12	17-24 Stanislas	SAM 13	15-21 Antoine de P.	D 14	15-21 23
MAR 13	13-24 Yvette	VEN 13	21-32 Béatrice	VEN 13	11-20 Rodrigue	MAR 13	17-24 Jules	MAR 14	15-21 Rolande	LUN 15	15-21 24
MER 14	14-25 Nina	SAM 14	21-32 Valentin	SAM 14	11-20 Mathilde	MAR 14	17-24 Marime	VEN 15	15-21 Denise	SAM 16	15-21 25
JEU 15	15-26 Rémi	D 15	21-32 Claude	MER 15	11-20 Paterne	JEU 16	17-24 Benoît-Joseph	MAR 16	15-21 J. F. Régis	D 17	15-21 26
VEN 16	16-27 Marcel	LUN 16	21-32 Julienne	MER 16	11-20 Bénédictine	VEN 17	17-24 Anicet	MER 17	15-21 Hervé	LUN 18	15-21 27
SAM 17	17-28 Roseline	MAR 17	21-32 Mardi Gras	MER 17	11-20 Partrice	SAM 18	17-24 Parfait	JEU 18	15-21 Léoné	MAR 19	15-21 Romuald
D 18	18-29 Pitaca	MER 18	21-32 Cendrée	JEU 18	11-20 Joseph	D 19	17-24 Emma	VEN 19	15-21 Silvère	SAM 20	15-21 28
LUN 19	19-30 Marius	VEN 19	21-32 Gabin	VEN 19	11-20 Printemps	LUN 20	17-24 Odette	MAR 20	15-21 Bernardin	D 21	15-21 29
MAR 20	20-31 Sébastien	SAM 20	21-32 Damien	SAM 20	11-20 Clémence	MAR 21	17-24 Anselme	JEU 21	15-21 Constantin	LUN 22	15-21 30
MER 21	21-22 Agnès	D 22	21-32 Crème	MAR 22	11-20 Alexandre	JEU 22	17-24 Georges	VEN 22	15-21 Emile	MAR 23	15-21 Audrey
JEU 22	22-23 Violent	LUN 23	21-32 Lazare	MAR 23	11-20 Victorien	JEU 23	17-24 Georges	SAM 23	15-21 Didier	D 24	15-21 PENTECÔTE
VEN 23	23-24 Barnard	MAR 24	21-32 Modeste	MAR 24	11-20 Cath. de Suède	VEN 24	17-24 Fidèle	LUN 24	15-21 Pentecôte	LUN 25	15-21 31
SAM 24	24-25 François	MER 25	21-32 Roméo	MER 25	11-20 Annunciation	SAM 25	17-24 Marie	MAR 25	15-21 Bérenger	MAR 26	15-21 32
D 25	25-26 Gaspard de Paul	JEU 26	21-32 Nestor	JEU 26	11-20 Larissa	D 26	17-24 Alida	JEU 26	15-21 Augustin	JEU 27	15-21 33
LUN 26	26-27 Paule	VEN 27	21-32 Honnorine	VEN 27	11-20 Habib	LUN 27	17-24 Zita	VEN 27	15-21 Bernard	VEN 28	15-21 34
MAR 27	27-28 Angèle	SAM 28	21-32 Romain	SAM 28	11-20 Gontran	MAR 28	17-24 Véronique	JEU 28	15-21 Aymar	VEN 29	15-21 35
MER 28	28-29 Aquin	JOURS OUVRABLES 24 JOURS OUVRÉS 20	COMPUT 2026: Epacte 11	JOURS OUVRABLES 24 JOURS OUVRÉS 20	JOURS OUVRABLES 24 JOURS OUVRÉS 20	JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22	JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22	JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22	JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22	JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22	JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22
JEU 29	29-30 Gildas	VEN 29	21-32 Amédée	VEN 29	11-20 Robert	MAR 29	17-24 Cath. de Sienne	VEN 30	15-21 Ferdinand	D 31	15-21 Fête des Mères
VEN 30	30-31 Martine	SAM 30	21-32 Benjamin	SAM 30	11-20 Benjamin	MAR 30	17-24 Marguerite	MAR 30	15-21 Pierre-Paul	JOU 31	15-21 36
SAM 31	31-32 Marcelle	JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21	JOURS OUVRABLES 25 JOURS OUVRÉS 21	JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21	JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21	JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21	JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21	JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21	JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21	JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21	JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21
JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21		JOURS OUVRABLES 25 JOURS OUVRÉS 21		JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21		JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21		JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21		JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21	
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
MER 1	18-29 Thierry	SAM 1	21-32 Alphonse	MAR 1	24-31 Gilles	JEU 1	27-34 Thé. de l'E. Jésus	D 1	30-37 TOUSSAINT	MAR 1	33-40 Florence
JEU 2	18-29 Marinette	D 2	21-32 Julien Eymard	MER 2	24-31 Ingrid	VEN 2	27-34 Léger	LUN 2	30-37 45	MER 2	33-40 Viviane
VEN 3	18-29 Thomas	LUN 3	21-32 Lydie	JEU 3	27-34 Grégoire	SAM 3	27-34 Gérard	MAR 3	30-37 Hubert	JEU 3	33-40 François Xavier
SAM 4	18-29 Florence	MAR 4	21-32 Jean-M. Vianney	VEN 4	27-34 Rosalie	D 4	27-34 Fr. d'Assise	MER 4	30-37 Charles	VEN 4	33-40 Barbara
D 5	18-29 Léonie	MER 5	21-32 Abel	SAM 5	27-34 Raissa	LUN 5	27-34 Fleur	MAR 5	30-37 Sylvie	SAM 5	33-40 Gérald
LUN 6	18-29 Mariette	JEU 6	21-32 Transfiguration	MAR 6	27-34 Bertrand	MAR 6	27-34 Bruno	D 6	30-37 Nicolas	LUN 7	33-40 Ambroise
MAR 7	18-29 Raoul	VEN 7	21-32 Gaëtane	MAR 7	27-34 Reine	MER 7	27-34 Serge	MAR 8	30-37 Geoffroy	MAR 8	33-40 Immac. Conception
MER 8	18-29 Thibault	SAM 8	21-32 Dominique	MAR 8	27-34 Nativité	JEU 8	27-34 Péléage	VEN 9	30-37 Léon	MAR 9	33-40 Pierre Fourier
JEU 9	18-29 Asondidine	D 9	21-32 Agnès	MAR 9	27-34 Akiba	VEN 10	27-34 Inès	MAR 10	30-37 Léon	JEU 10	33-40 Romantic
VEN 10	18-29 Ulrich	LUN 10	21-32 Laurent	MAR 10	27-34 Adèle	VEN 11	27-34 Ghislain	VEN 11	30-37 Daniel	VEN 11	33-40 Coréntin
SAM 11	18-29 Benoit	MAR 11	21-32 Claire	MAR 11	27-34 Apollinaire	D 11	27-34 Firmin	D 12	30-37 Lucie	D 13	33-40 Gaëlle
D 12	18-29 Agnès	MAR 12	21-32 F. C. •	MAR 12	27-34 Hyacinthe	MAR 12	27-34 Baudoin	LUN 13	30-37 Odile	LUN 14	33-40 51
LUN 13	18-29 Henri et Joëll	JEU 13	21-32 Hippolyte	MAR 13	27-34 Croix Glorieuse	MAR 13	27-34 Géraud	MAR 14	30-37 Sidonie	MAR 15	33-40 52
MAR 14	18-29 FÊTE NATIONALE	VEN 14	21-32 Evrard	MAR 14	27-34 Robred	JEU 14	27-34 Juste	JEU 15	30-37 Alain	JEU 16	33-40 Alice
MER 15	18-29 David	SAM 15	21-32 ASSOMPTION	MAR 15	27-34 Edith	VEN 15	27-34 Mère d'Avila	VEN 16	30-37 Edwige	JEU 17	33-40 Gaëlle
JEU 16	18-29 ND M Carmel	D 16	21-32 Armel	MAR 16	27-34 Renaud	JEU 16	27-34 Béatrice	MAR 17	30-37 Marguerite	VEN 18	33-40 Gaelle
VEN 17	18-29 Charlotte	LUN 17	21-32 Hyacinthe	MAR 17	27-34 Hélène	VEN 17	27-34 René	MAR 18	30-37 Odile	SAM 19	33-40 Gaelle
SAM 18	18-29 Frédéric	MAR 18	21-32 Hélène	MAR 18	27-34 Nadège	MAR 18	27-34 Matthieu	MAR 19	30-37 Renon	D 20	33-40 Théophile
D 19	18-29 Arsène	JEU 19	21-32 Jean Eudes	JEU 19	27-34 Bernard	JEU 19	27-34 Emeline	MAR 20	30-37 Léon	LUN 21	33-40 Françoise Xavérie
LUN 20	18-29 Marina	VEN 20	21-32 Christophe	VEN 20	27-34 Fabrice	VEN 20	27-34 Maurice	MAR 21	30-37 Adèle	MAR 21	33-40 Armand
MAR 21	18-29 Victor	SAM 21	21-32 Rose de Lima	SAM 21	27-34 Autumn	SAM 21	27-34 Théodore	MAR 22	30-37 Jacqueline	JEU 22	33-40 Innocents
MER 22	18-29 Marie Madeleine	MAR 22	21-32 Baptiste	MAR 22	27-34 Hermann	MAR 22	27-34 Côme et Damien	MAR 23	30-37 Noë	MAR 23	33-40 David
JEU 23	18-29 Brigitte	JEU 23	21-32 Sabine	JEU 23	27-34 Monique	JEU 23	27-34 Jac. de la M.	JEU 24	30-37 André	JEU 24	33-40 Roger
VEN 24	18-29 Christine	VEN 24	21-32 Fabrice	VEN 24	27-34 Antoinette	VEN 24	27-34 Jérôme	VEN 25	30-37 Quentin	VEN 25	33-40 Sylvie
SAM 25	18-29 Jacques	SAM 25	21-32 Faure	SAM 25	27-34 Natacha	SAM 25	27-34 Emeline	MAR 26	30-37 Sainte-famille	MAR 26	33-40 Innocents
D 26	18-29 Anne Joachim	LUN 26	21-32 Aristide	LUN 26	27-34 Venceslas	LUN 26	27-34 Jude	MAR 27	30-37 Narcisse	LUN 27	33-40 Ivan
LUN 27	18-29 Nathalie	MAR 27	21-32 Agnès	MAR 27	27-34 Michel	MAR 27	27-34 Hector	MAR 28	30-37 Bienvé	MAR 28	33-40 Innocents
MAR 28	18-29 Marion	VEN 28	21-32 Augustin	VEN 28	27-34 Sabine	VEN 28	27-34 Jérôme	VEN 29	30-37 André	VEN 29	33-40 David
MER 29	18-29 Marthe	SAM 29	21-32 Sabine	SAM 29	27-34 Gérard	SAM 29	27-34 Théodore	MAR 30	30-37 Aymar	MAR 30	33-40 Roger
JEU 30	18-29 Juliette	D 30	21-32 Faure	D 30	27-34 Jac. de la M.	D 30	27-34 Hector	MAR 31	30-37 André	MAR 31	33-40 Sylvie
VEN 31	18-29 Ignace de L.	LUN 31	21-32 Aristide	LUN 31	27-34 Jac. de la M.	LUN 31	27-34 Quentin	MAR 32	30-37 Bienvé	MAR 32	33-40 Innocents
JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22		JOURS OUVRABLES 25 JOURS OUVRÉS 21		JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22		JOURS OUVRABLES 27 JOURS OUVRÉS 22		JOURS OUVRABLES 24 JOURS OUVRÉS 20		JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22	
ZONE A: Académies: Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers		ZONE B: Académies: Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg		ZONE C: Académies: Crétell, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles		Merci pour votre lecture !		Bulletin municipal La Cresse 2025 - Réalisation Etienne BOISSET			